

RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS 2025 - 2026

✓ : Communication à l'étape		FMSS				NATURE DES ÉVALUATIONS
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	EPR	
Français	Lire Sec. 1 à 5 : 40%	✓	✓	✓		La formation aux métiers semi-spécialisés préconise un mode d'apprentissage individualisé, où chacune et chacun des élèves évolue à son propre rythme en tenant compte de ses objectifs personnels. L'évaluation des apprentissages s'effectue donc indépendamment des étapes dites « officielles », et se déroule plutôt tout au long du parcours de l'élève. Dès qu'un module d'apprentissage est complété, une ou des évaluations sont administrées. La compétence en lecture sera évaluée à l'aide de questionnaires portant sur des textes variés. Tandis que la compétence en écriture et les connaissances grammaticales seront évaluées par le biais de productions écrites et d'exercices. Enfin, la communication orale sera évaluée à travers des activités d'écoute et de compréhension orale. L'élève qui fait son français de 2^e sec. devra faire l'épreuve ministérielle obligatoire d'écriture qui comptera pour 20% de la note finale en écriture.
	Écrire Sec. 1 à 4 : 40%	✓	✓	✓		
	Communiquer oralement Sec. 1 à 4 : 20%		✓	✓		
Anglais langue seconde	Communiquer oralement en anglais 40%	✓	✓	✓		Pour développer l'interaction orale, l'élève devra communiquer en anglais avec l'enseignant à l'aide de diverses ressources (affiches, banques de mots, vocabulaire, liste de verbes, lab. de langue, etc. Pour réussir la deuxième compétence, l'élève devra démontrer sa compréhension de textes écrits et audio à l'aide de questionnaires, etc. L'élève devra produire une variété de textes écrits.
	Comprendre des textes lus et entendus 30%	✓	✓	✓		
	Écrire des textes 30%	✓	✓	✓		
Mathématique	Résoudre une situation-problème 30%	✓	✓	✓		La formation aux métiers semi-spécialisés préconise un mode d'apprentissage individualisé, où chacune et chacun des élèves évolue à son propre rythme en tenant compte de ses objectifs personnels. L'évaluation des apprentissages s'effectue donc indépendamment des étapes dites « officielles », et se déroule plutôt tout au long du parcours de l'élève. Dès qu'un module d'apprentissage est complété, une ou des évaluations sont administrées. La compétence : « résoudre une situation-problème » sera évaluée au moins une fois par étape à l'aide d'évaluations qui impliquent la mobilisation de plusieurs savoirs mathématiques. La compétence : « utiliser un raisonnement mathématique » sera évaluée régulièrement au moyen des outils pédagogiques suivants : tests et examens à la fin de chacun des modules d'apprentissage complétés.
	Utiliser un raisonnement mathématique 70%	✓	✓	✓		
Préparation à l'exercice du métier semi-spécialisé 100%	S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail	✓	✓	✓		Tout au long de l'année scolaire, des grilles d'évaluation de l'attitude ainsi que des grilles de compétences spécifiques à chaque métier semi-spécialisé seront complétées par l'employeur. L'élève doit atteindre un niveau satisfaisant de ces compétences pendant son stage. Un minimum de 375 heures de stage est obligatoire pour l'obtention de la certification.
Préparation au marché du travail	Cerner son profil personnel et professionnel Se donner une représentation du monde du travail Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle	✓	✓	✓		L'élève sera amené à réfléchir sur son profil personnel et professionnel, à travers des réflexions et différents projets. Il devra faire des recherches, des projets et des travaux pour mieux se connaître et connaître le marché du travail. L'élève sera aussi évalué sur ses démarches d'insertion professionnelle.
Éducation physique et à la santé 100%	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓	✓		1. Application des règles de jeu et participation active dans les activités. 2. Connaissance des différentes tactiques et stratégies dans le but de s'améliorer et de s'amuser dans différentes activités. 3. Présentation de différents trucs et astuces dans le but d'adopter un mode de vie sain et actif.
Autre compétence	Organiser son travail			✓		Commentaires au 3 ^e bulletin

- La colonne **EPR** fait référence aux épreuves imposées par la commission scolaire ou le MEES (obligatoire ou unique).